



Oissel, le 09 Février 2016

Monsieur Emmanuel MACRON  
Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du  
Numérique  
139, rue de Bercy  
75572 PARIS CEDEX 12

**THIERRY FOUCAUD**

VICE-PRESIDENT DU SENAT

SENATEUR DE SEINE-MARITIME  
MEMBRE DU GROUPE  
COMMUNISTE REPUBLICAIN  
ET CITOYEN

N/Réf. Sén. TF-JP/09/02/16

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi par la présente d'attirer expressément votre attention sur la situation de l'usine d'extraction et de production de ciment de la société Lafarge Ciment à Saint-Vigor-d'Ymonville sur la zone industrialo-portuaire du Havre en Seine-Maritime.

Pour faire face à un marché du ciment en régression depuis la crise de 2008 et à des importations préoccupantes de clinker (constituant du ciment artificiel) alors même que, paradoxalement, notre pays dispose d'une capacité de production largement suffisante, le groupe Lafarge avait, en 2013, incité le personnel de l'usine de St Vigor d'Ymonville près du Havre, à s'engager dans un plan de compétitivité du site devant s'accompagner de 80 millions d'investissements pour le moderniser.

Dans un dialogue social respectueux, les salariés et leurs organisations syndicales ont joué le jeu et répondu aux attentes de ce plan de compétitivité, souvent au prix de sacrifices personnels et d'adaptation de leur organisation professionnelle et familiale.

Pari tenu côté normand : en 2015, tous les objectifs assignés par le groupe Lafarge au site ont non seulement été atteints mais très largement dépassés, alors même que sur les 80 millions d'investissements annoncés, 17 millions seulement furent réalisés.

Pourtant, le groupe Lafarge qui vient de fusionner avec le suisse Holcim l'année dernière, vient d'annoncer un plan de restructuration nationale dans lequel l'unité normande est sacrifiée : sur les 144 emplois, 111 devront disparaître localement, le site d'extraction et de production devant être reconverti avant la fin de l'année en simple unité de broyage de clinker.

.../...



Avec ce nouveau coup de massue sur l'emploi industriel et l'outil de production normand, avec ce mépris pour les ouvriers, cadres et dirigeants locaux en état de choc qui voient ainsi leurs efforts remerciés... en étant remerciés, ce plan de restructuration s'accompagne également d'impacts fortement préjudiciables pour toute l'économie locale, 600 emplois étant indirectement liés à l'usine Lafarge.

Il signifie la fin de l'exploitation de la carrière de St Vigor qui pourtant renferme des réserves pour 100 ans, des coups écologiques amenés à exploser et le retrait d'un élément essentiel de l'économie circulaire, c'est-à-dire l'utilisation des fours de Lafarge pour valoriser en énergie des matériaux impropres.

Ce plan de restructuration est une aberration sur le plan social, sur le plan sociétal, sur le plan écologique, il l'est également sur le plan économique, l'usine de St Vigor étant parfaitement viable.

Seule la logique de rentabilité à court terme des actionnaires du nouveau groupe tel qu'il s'est constitué en 2015 et l'absence de politique publique industrielle expliquent ce choix « stratégique ».

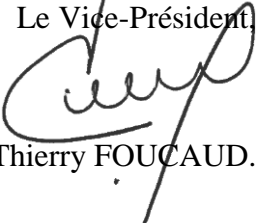
Après avoir tant profité de plus-values juteuses dans la période antérieure à 2008, les actionnaires du groupe souhaitent maintenir des marges de plus de 25 % que bien des secteurs économiques envieraient à l'industrie d'extraction et des ciments.

Le Havre et la Normandie doivent garder leur usine de production de ciment, celle-là même qui a permis de construire le Pont de Normandie qui enjambe aujourd'hui fièrement ses deux rives.

Compte tenu de tous ces éléments je demande de toute urgence, l'organisation d'une table ronde à votre initiative, à laquelle je souhaiterais bien évidemment être associé.

Certain de votre compréhension et dans l'attente de vous lire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à toute l'assurance de ma considération.

Le Vice-Président  
  
Thierry FOUCAUD.